



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 95164

Texte de la question

Mme Maryse Joissains-Masini attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur une revendication légitime de l'APF, mouvement national associatif de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leurs familles. L'APF porte l'ambition d'une politique intégrée du handicap mais aussi de valeurs qui engagent l'association à accompagner les personnes dans la défense de leurs droits, à porter des revendications politiques, tant au plan local que national ou international et à apporter des réponses de proximité adaptées au projet des personnes. L'APF s'attache à apporter sa contribution aux enjeux politiques, économiques et sociaux qui animent la France aujourd'hui, pour une société plus responsable et plus solidaire. Elle demande si elle ne pense pas qu'à l'heure où le grand débat sur le financement de la dépendance doit enfin débiter, cette association pourrait être une partie prenante de cette réforme, ce qui lui permettrait de souligner les manques qui marquent les réflexions actuelles et proposer de nouvelles pistes pour déboucher sur une réforme juste.

Données clés

Auteur : [Mme Maryse Joissains-Masini](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95164

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13289

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)